



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Ligue
Réunionnaise
de Football

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR N°8
Dimanche 23 décembre 2018 à 8h00
Salle Kerveguen – Saint-Pierre

Présents: Yves ETHEVE – Jacky AMANVILLE – Rosaire MORISCOT – Laurence GRIS – Marinette JACQUENET – Irshad ABDUL MUNAF – Shakir AKHOONE – André ASSON – Christophe DUMONTHIER – Stéphane FONTAINE – Jean Marc GERBANDIER – Thierry GUICHARD – Gaëlle MOUNIAMA COUPAN – Bernard PARIS – Jean Hugues TOSSEM

Absents excusés: Joseph Karl MOULTSON – Jocelyn TRULES (procuration donnée à M. Rosaire MORISCOT)

Absent(s) : Johnny PAYET – Daniel ROUVIERE – Jean Jacques DUCRET –

Secrétaire de séance : Marjorie ETIENNE

Salarié(s) : Jean Marc NOBILO

Début de séance : 8h00

I) Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur N°7 du 13 novembre 2018

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

A la suite de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2018, le Comité Directeur se réunit pour la première fois en présence des trois nouveaux membres élus :

- M. Shakir AKHOONE
- M. André ASSON
- M. Jean-Marc GERBANDIER

Pour rappel, les délégués désignés par l'Assemblée pour représenter la LRF aux Assemblées Fédérales et autres instances du football sont les suivants :

- Le Président, M. Yves ETHEVE
- La Secrétaire Générale, Mme Laurence GRIS
- Le Trésorier Général, M. Daniel ROUVIERE
ou la Trésorière Générale Adjointe, Mme Marinette JACQUENET
- Le Vice-Président, M. Rosaire MORISCOT

II) Projection saison 2019

▪ **Commissions :**

- La Régionale de Validation des Dossiers et Contrôle des Comptes (anciennement CRVD) est une commission importante à laquelle de nouveaux pouvoirs seront attribués. Le Comité Directeur devra rechercher des experts volontaires qui procéderont au contrôle des comptes des clubs.
- La composition de la Régionale Disciplinaire devra être élaborée avec sérieux et minutie.

Certains membres des commissions devront s'entretenir avec le Président de la LRF.

▪ **Clubs :**

Le Comité Directeur devra mettre l'accent sur l'accompagnement des clubs de REGIONALE 2 et DEPARTEMENTALE 2 à la demande du Président.

Le Président indique également qu'une remise de ballons sera effectuée pour les clubs de Futsal au mois de février 2019.

▪ **Réunion générale Arbitres et Educateurs :**

Deux grandes messes devront être organisées à destination des Arbitres ainsi que des Educateurs. Ces réunions seront programmées avant le démarrage de la saison dans des lieux accessibles et clos. Des protocoles doivent être établis pour le bon déroulement de ces deux actions.

▪ **Personnel :**

- Une réflexion est à mener par le Bureau quant au recrutement de Messieurs FERRERE, LAFOSSE et ULENTIN pour la nouvelle saison. Le Président précise que sans l'obtention de la subvention FORWARD de la FIFA, il sera impossible de mettre en œuvre l'ensemble des actions techniques prévues pour 2019.
- La question du recrutement d'un Directeur Administratif et Financier est toujours à l'ordre du jour. Une nouvelle campagne de recrutement sera lancée début 2019.

▪ **Véhicules :**

Le Comité Directeur de la Ligue décide de présenter à la Ligue Fédérale Amateur un dossier de demande de subvention F.A.F.A pour l'acquisition, à hauteur de 50 000,00€, de deux véhicules multi-usages neufs de marque Volkswagen, à savoir, un mini-bus 9 places pour le transport de personnes ainsi qu'un fourgon pour le transport de matériel.

▪ **Cabinet comptable :**

Le Comité Directeur décide la résiliation du contrat liant la LRF au cabinet BDO.

Les nouvelles orientations budgétaires devront être suivies par le Personnel et les Membres de Ligue.

▪ **RGPD :**

La mise en conformité avec la nouvelle réglementation devient urgente. Des réunions de travail seront à prévoir avec les différents services de la LRF concernés (Informatique, Licences, Comptabilité et Administratif).

Un binôme Elu/Administratif sera affecté au suivi de ce dossier.

III) Modification Règlement Intérieur Futsal 2019

A la suite d'interpellations par plusieurs clubs, la Commission Régionale Futsal présente au Comité Directeur les demandes de modification suivantes au Règlement Intérieur pour la saison 2019 :

1. Autorisation pour les clubs de Régionale et Départementale Futsal d'utiliser des joueurs nés entre 2000 et 2002 en double licence.
2. Tarifs pour indemnités Arbitres et Délégués :

REGIONALE FUTSAL 1 :

- Arbitre Principal : 45€
- Arbitre Assistant : 40€
- Arbitre de Table : 25€
- Délégué : 30€

DEPARTEMENTALE FUTSAL 2 :

- Arbitre Principal : 40€
- Arbitre Assistant : 35€
- Arbitre de Table : 20€
- Délégué : 25€

Le Comité Directeur valide les modifications demandées par la Commission Régionale Futsal.

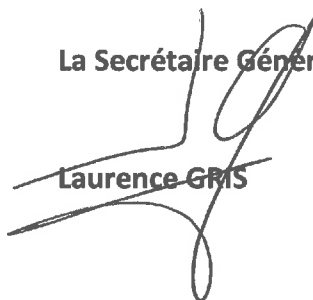
IV) Courriers

- **Courrier de demande d'aide de l'EF DU PORT pour l'organisation du tournoi Kassime Rodric le 20 décembre 2018, transmis en date du 5 décembre 2018.**
Accord du Comité Directeur pour mise à disposition du Camion Podium, de 4 à 5 arbitres et prise en charge des trophées. Le Comité Directeur valide également l'attribution d'un jeu de maillot et de ballons.
- **Proposition de modification du Règlement Intérieur transmise par le club FC PARFIN en date du 27 décembre 2018.**
Le Comité Directeur prend bonne note de la correspondance.
- **Courrier de LA TAMPONNAISE informant du déplacement de l'Equipe Senior à Meizhou du 30 décembre 2018 au 13 janvier 2019 transmis en date du 27 décembre 2018.**
Accord du Comité Directeur. Dossier transmis au Service des Licences afin d'imputer le droit financier de rencontre internationale prévu par les textes fédéraux.
- **Courrier de demande de médailles pour 9 bénévoles du FC 17^{eme} KM transmis en date du 27 décembre 2018.**
Accord du Comité Directeur afin d'honorer les 4 plus anciens. Il est demandé au club de fournir le nombre d'années de présence au sein du club des personnes citées.
- **Courrier de demande de médailles pour 3 bénévoles de l'EF DU PORT transmis en date du 17 décembre 2018.**
Accord du Comité Directeur afin d'honorer les 2 plus anciens.

- **Invitation à l'Assemblée Générale de la COSAFA le 26 janvier 2019 à Johannesburg.**
Le Comité Directeur désigne M. Shakir AKHOONE afin de représenter la Ligue de la Réunion à cette Assemblée.
- **Invitation aux CAF Awards 2018, cérémonie destinée à récompenser les meilleurs acteurs du Football Africain, le 8 janvier 2019 à Dakar.**
Le Président de la LRF sera indisponible à cette date.

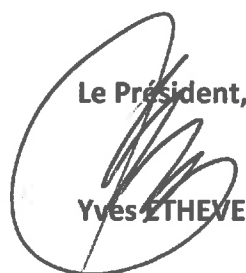
Fin de séance : 9h00

La Secrétaire Générale,



Laurence GRIS

Le Président,



Yves ZTHEVE